

## Maison des Services au Public



Équipement unique sur le Val d'Oise, la Maison des Services au Public regroupe sur un même lieu :



accompagnement social

Pour toute personne rencontrant des problèmes administratifs, financiers, d'insertion, familiaux et éducatifs.



petite enfance

- Consultation médicale de puériculture et psychologique des enfants de 0 à 6 ans.
- Agrément et suivi des assistantes maternelles.
- Soutien à la parentalité.



insertion

Instruction des demandes de RSA et accompagnement des bénéficiaires.



domiciliation

Instruction des demandes de domiciliation, retrait du courrier dans le cadre d'une domiciliation.



transport mobilité

Information et conseils sur les dispositifs d'aide au transport.



accidents de la vie

- Aide aux démarches,
- conseils juridiques,
- écoute, orientation pour situation de vulnérabilité et de handicap.



santé

- actions de prévention et de promotion de la santé.
- Accompagnement sur l'accès aux droits liés à la santé.



seniors

- actions de prévention de la perte d'autonomie.
- Proposition d'activités et de sorties.



logement

- dépôts et suivi des demandes de logement social.
- Accompagnement en cas de difficultés liées au logement.

## Voici les permanences assurées sur rendez-vous au 01 34 33 50 40

- **Assistantes sociales** : le mardi et le jeudi matin
- **Juriste** : le mercredi matin
- **Psychologue** : le mercredi matin
- **La CAF** peut également tenir des permanences sur proposition des travailleurs sociaux.

## Coordonnées

Maison des services au public  
1 rue de l'hôtel de Ville  
95610  
Eragny-sur-Oise  
01 34 33 50 40  
Infos pratiques

### Horaires

Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15  
(fermeture le samedi et le dimanche)

### Direction des solidarités

Tél. 01 34 33 50 40  
Fax : 01 34 33 50 31

Liens utiles

[Le Centre Communal d'Action Sociale \(CCAS\)](#)

[Le Relais municipal parents / assistantes maternelles \(RAM\)](#)